PROJET RÉFÉRENT

Mission d'assistance à maitrise d'ouvrage multidisciplinaire sur la nouvelle route du littoral à la Réunion (97419)



CONTACT

jose-luis.delgado@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Infrastructures routières et ferroviaires

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Démarrée en 2014, la Nouvelle Route du Littoral vise à sécuriser un axe stratégique de 12,5 km entre Saint-Denis et La Possession, en reliant également l'aéroport au port. Cette infrastructure moderne intègre transports collectifs et modes doux dans les deux sens de circulation.
Un premier viaduc de 5,4 km, construit au-dessus de l'océan et soutenu par 48 piles, a été mis en service début 2023.
Pour achever l'itinéraire, un second viaduc en mer a été validé en 2022, pour un coût estimé à 840 millions d'euros, financé à parts égales par l'État et la Région Réunion, avec une mise en service prévue en 2029.
Le projet se déploie en deux étapes à venir :

- 2024 : raccordement à l'échangeur de La Possession,
- 2029 : connexion complète avec La Grande Chaloupe via le second viaduc.

Le Cerema accompagne la maîtrise d'ouvrage pour sécuriser les choix techniques, garantir la durabilité des ouvrages, et maîtriser les risques financiers liés aux aléas de chantier.

LA RÉPONSE DU CEREMA

La mission du Cerema pour accompagner la DNRL (Direction de la Nouvelle Route du Littoral) en 2024 et 2025 est pluridisciplinaire, notamment sur les spécialités suivantes : Ouvrages d'art, Géotechnique, Tracé routier, Structures et Équipements de Chaussées, Sécurité Routière, Hydraulique Routière, Hydraulique Maritime et Ouvrages maritimes.

Le Cerema veillera à assurer les missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) sur toute la durée de l'opération de construction du nouveau viaduc jusqu'à la mise en service définitive de l'ensemble de la

nouvelle route littorale.
La mission comprend la production de plusieurs livrables dont un avis sur les tableaux de réponses du bureau d'études de maîtrise d'œuvre aux remarques qui seront formulées par le Cerema. Les avis seront envoyés au représentant du maître d'ouvrage de l'opération par le directeur de projet. Le CEREMA tiendra à jour un tableau de gestion des avis, il sera consolidé et transmis tous les mois à la DNRL.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Région Réunion

PARTENAIRES

Région Réunion

LE CALENDRIER

2 ans (2023-2025)

PILOTE DU PROJET

Direction Outre-Mer
Séverine Bes de Berc - Directrice DTerOM
José-Luis Delgado - Directeur agence OI
Yvan Lefeuvre - Directeur de projet